

Conseil Municipal
Séance du 12 février 2020

L'an deux mil vingt le douze février à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur MINIER Marcel, Maire de MUEL.

Etaient présents : MINIER Marcel, Maire, TROCHU Pierre, adjoint, CHARPENTIER Jocelyne, BESNARD Jacques, BRIAND Claude, conseillers délégués, POIRIER Jean-Luc, CARRISSANT Pierrick, LE VAILLANT Nicolas, FORTIN Marcel, MAILLARD Sylvie, BARIOU Marie-Noëlle.

Etaient absentes : MORICE Anne-Marie, MOYNAT DANET Isabelle.

Sylvie MAILLARD a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : 12 février 2020

Nombre de conseillers en exercice : 13

Votants : 11

N° 2020 - 06

Thème : Acquisitions

Objet : Acquisitions et cessions de terrains

Monsieur le Maire fait part au conseil de la future acquisition par Madame MOUSSARD Elodie de la parcelle située sur la commune (parcelle AB 420). La commune souhaite à court terme acquérir une partie de la parcelle AB 420 et AB 81 et céder une partie des parcelles AB 423 et AB 293 (appartenant à la commune) pour des questions futures d'aménagement de ce secteur. Monsieur le Maire demande au conseil de prendre une délibération de principe sur ces futures transactions.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- accepte le principe des transactions indiquées ci-dessus
- charge Monsieur le Maire de prévenir l'intéressée.

N° 2020 - 07

Thème : Acquisitions

Objet : Acquisition de terrains

Monsieur BESNARD Jacques ne prend pas part au débat et sort de la salle.

Monsieur le Maire fait part au conseil de la possibilité d'acquérir les parcelles AB 24 (277 m²) et AB 25 (303 m²) pour une contenance totale de 580 m² au prix de 1 500 € appartenant à Monsieur et Madame BESNARD Jacques. Ces parcelles jouxtent des parcelles communales et permettrait d'avoir un ensemble cohérent.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, (9 voix pour, 1 abstention)

- décide d'acquérir les parcelles AB 24 (277 m²) et AB 25 (303 m²) pour une contenance totale de 580 m² au prix de 1 500 €,
- choisit Maître PATARD Karine, notaire à SAINT MEEN LE GRAND, pour la rédaction des actes et des formalités liées à ces acquisitions,
- autorise Monsieur le Maire à signer les actes et tous les documents liés à ces acquisitions,
- décide de laisser un droit de passage pour desservir la parcelle AB284.

N° 2020 - 08

Thème : Autres types de contrat

Objet : Travaux dans bâtiment communal

Monsieur le Maire fait part au conseil de la nécessité de refaire le parquet d'un bâtiment communal et présente le devis de Benjamin GUIBERT. Le montant des travaux est de 6 732.20 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, (10 voix pour, 1 abstention)

- accepte le devis de Benjamin GUIBERT pour un montant de 6 732.20 € TTC
- autorise Monsieur le Maire à signer le devis

N° 2020 - 09

Thème : Subventions

Objet : Subventions aux associations

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de déterminer les subventions qui seront versées en 2020 aux œuvres et associations. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire à son budget 2020 au compte 6574 les crédits suivants :

Union sportive GAEL MUEL - FOOT	300 €
Section locale ACPG/AFN	150 €
Donneurs de sang du canton	40 €
La Pitaudière : Tir à l'arc : 300 € Badminton : REG Rando-Eveil sportif-Gym : 700 € Gouren : 100 €	1 100 €
Amicale des Pompiers	100 €
Association l'Entente Muël – Saint Méen - TENNIS	300 €
Comité de jumelage	300 €
Asso. Myopathes - TELETHON	50 €
Subvention pour piégeage des nuisibles - Association de chasse	400 €
Association des maires ruraux	120 €
OCCE	3 000 €
Eaux et rivières	40 €
Comice agricole	894 €
Peuples et forêts primaires	40 €
Rugby Club Pays de Merdrignac	50 €
Alcool assistance	50 €
ADMR	250 €
Les Minouchats	100 €
Association musique et Chant de Muël (AMCM)	20 €
TOTAL	7 304 €

N° 2020 - 10

Thème : Emprunt

Objet : Garantie d'emprunt – demande du CCAS de MUEL

Monsieur le Maire fait part au conseil de la demande du CCAS pour solliciter une garantie d'emprunt pour la construction de deux logements sociaux. Le CCAS, pour cette opération, contracte un emprunt de 50 000 €. Le CCAS a également sollicité la Communauté de Communes Saint Méen-Montauban à hauteur de 50 %. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- accepte de garantir l'emprunt du CCAS à hauteur de 50 % pour un prêt de 50 000 € souscrit auprès du Crédit Agricole,
- précise que la garantie de la collectivité est accordée sur la durée totale du prêt,
- s'engage pendant la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

N° 2020 - 11

Thème : Marché public

Objet : Aménagement cour du Presbytère

Monsieur le Maire fait part au conseil de la nécessité d'aménager la cour du presbytère. Ces travaux sont prévus dans l'opération 133 – travaux divers. Le montant des travaux (devis MTP) est de 7 815.00 €HT (9 378.00 €TTC). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de MTP pour un montant de 7 815.00 €HT et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

Délibérations 2020 – 06 à 2020 – 11

MINIER Marcel		CARRISSANT Pierrick	
TROCHU Pierre		LE VAILLANT Nicolas	
BESNARD Jacques		FORTIN Marcel	
CHARPENTIER Jocelyne		MOYNAT DANET Isabelle	
BRIAND Claude		MAILLARD Sylvie	
MORICE Anne-Marie		BARIOU Marie-Noëlle	
POIRIER Jean-Luc			

